Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 044-214400301-20261104-D202611108-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Direction Générale Des Finances Publiques

Direction régionale des Finances Publiques des Pays de la Loire et de Loire-Atlantique

Pôle d'évaluation domaniale

4 quai de Versailles
44035 Nantes Cedex 1

téléphone : 02 40 20 75 96
mél. : drfip44.pole-valuation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Eric DUMOND

téléphone : 06 14 60 34 49
courriel : eric.dumond@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS: 3382228190

Réf OSE : 2026-44030-61512

Le 21/09/2026

-

Le Directeur régional des Finances publiques des Pays de la Loire et du Département de la Loire-Atlantique

à

Monsieur le Maire
de la commune de
LA-CHAPELLE-DES-MARAIS

LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Objet : Cession de la parcelle F 29 sise Près du Recoude à La-Chapelle-des-Marais

Par saisine du 15/09/2026, vous avez sollicité un avis du Domaine dans le cadre du projet de cession à Monsieur Belliot de la parcelle F 29.

La parcelle F 29 a une superficie de 1 877 m². C'est un terrain boisé situé en zone NA1.

La valeur vénale de la parcelle F 29 est estimée à 190 € assortie d'une marge d'appréciation de moins 10 % pour la valeur minimale de vente.

La durée de validité du présent avis est de 18 mois.

Pour le Directeur régional des Finances publiques et par délégation,

Dumond Eric,

Inspecteur des Finances Publiques

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.